



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laval, lundi 13 novembre 2023

Évolution de l'organisation de la collecte des ordures ménagères

A partir du 1^{er} janvier 2024, Laval Agglomération adapte la collecte des ordures ménagères. Celle-ci aura dorénavant lieu tous les 15 jours. Objectifs : limiter la pollution émise par les camions de collecte et accompagner les habitants dans la réduction de leurs déchets.

Les élus ont adopté en conseil communautaire en mai 2023, un schéma pour la prévention et la valorisation des déchets ménagers et assimilés. Laval Agglomération s'est engagée à adapter la gestion des déchets aux enjeux de la transition écologique et de maîtrise des coûts, tout en améliorant la qualité des services.

A compter du 1^{er} janvier, les camions de collecte passeront tous les 15 jours au sein des communes pour le ramassage du bacs gris. Cette nouvelle organisation ne concerne pas les habitants de l'hyper centre-ville de Laval, ou les producteurs de déchets plus importants comme les cantines scolaires, les EHPAD, les commerçants, etc. Les points d'apport volontaire continueront à être entretenus toutes les semaines.

Collecter moins souvent c'est répondre aux enjeux environnementaux : moins de CO₂ émis et moins de nuisances sonores. Avec la mise en place des nouvelles tournées, les véhicules de collecte devraient parcourir 40 000 km de moins par an, ce qui représente 75 tonnes de CO₂ en moins.

Pour que ce changement de collecte soit réalisé sans impact sur la propreté des espaces publics, les habitants sont également accompagnés pour mieux trier leurs déchets. "Nous mettons en place un ensemble de mesures concrètes pour permettre à chacun de contribuer à la transition écologique que nous devons tous mener", précise Fabien Robin, vice-président en charge des déchets, du recyclage et du développement de l'économie circulaire.

Pour exemple, à ce jour, 30 % de déchets pouvant être compostés se retrouvent encore dans les poubelles d'ordure ménagères. Depuis 2021, Laval Agglomération met gratuitement à disposition des habitants, des composteurs individuels ou partagés en pieds d'immeubles ou en zone résidentielle. Des séances de formation sont organisées régulièrement par le service de prévention et gestion des déchets.

Plus d'informations sur le site de Laval Agglomération : <https://www.agglo-laval.fr/autres/actualites/tout-savoir-sur-la-collecte-optimisee-des-ordures-menageres-10199>

Contact presse :

Fabien BLANCHARD : fabien.blanchard@agglo-laval.fr

06 22 73 96 65